## S’adresser aux adhérents qui composent votre fédération professionnelle

**Utilisations possibles :** mail d’information, newsletter interne…

—

**Informations générales sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**

Les Jeux olympiques et paralympiques arrivent à grands pas, pour s’y préparer au mieux, l’important, c'est d’anticiper !

La France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024.

À cette occasion, Paris et l'Île-de-France seront en pleine effervescence et accueilleront plus de 10 millions de visiteurs. Les transports en commun et les routes seront donc plus fréquentés que d’habitude. Certaines routes seront touchées par des restrictions de circulation, notamment des voies dédiées aux véhicules accrédités et des périmètres de sécurité autour des sites de compétition.

Nous savons d’ores et déjà que votre activité pourra être particulièrement impactée par les restrictions de circulations en Île-de-France. Nous vous encourageons à consulter le site [www.anticiperlesjeux.gouv.fr](http://www.anticiperlesjeux.gouv.fr) pour identifier les voies olympiques et les périmètres de sécurité et savoir si vos trajets habituels seront impactés pendant l'été 2024.

Bien que l’offre de transport en commun soit augmentée durant les Jeux, il est vivement recommandé :

* d’inciter vos salariés à réduire leurs déplacements,
* de privilégier les moyens de transports alternatifs pour votre activité,
* de planifier les déplacements liés à votre activité et d’emprunter les itinéraires les moins fréquentés,
* d’effectuer les déplacements liés à votre activité aux horaires les moins chargés.

Pour que votre entreprise puisse anticiper cette période et maintenir au mieux son activité pendant les Jeux, nous vous invitons à vous rendre sur le site **anticiperlesjeux.gouv.fr** pour :

* **construire le plan d’actions de votre entreprise**, l’outil personnalisé des chefs d’entreprise pour préparer les Jeux
* **s’inscrire aux alertes mail**
* **obtenir des outils de communication prêts à l’emploi** (textes pré-rédigés et visuels) à destination de votre personnel, vos prestataires et clients.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans la rubrique dédiée “Je suis un professionnel” du site [www.anticiperlesjeux.gouv.fr](http://www.anticiperlesjeux.gouv.fr)

Vous pouvez contacter [contact fédération] pour tous compléments.